



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, messieurs les
Présidents des EPCI,
membres du SMOP

Entrechaux, le **11 JUIN 2024**

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 17 juin 2024 à 14h00

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Préparation du Comité Syndical du 04 juillet 2024

1. Travaux de reprise d'ouvrages de protection contre les inondations à mener en procédure d'urgence : programme prévisionnel
2. Recours à l'emprunt
3. Décision modificative du budget

Questions diverses

4. Etude d'aménagement du bassin Saint-Roman à Bédarrides : état d'avancement et suites à donner
5. Projet de gestion sédimentaire à Buis-les-Baronnies

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

